

Qu'il me soit permis de dire, en ce qui concerne les entretiens qui ont eu lieu aux termes de l'article 8, que d'autres pays ont participé à ces entretiens tout comme le Canada était partie aux récentes consultations. Nous avons reçu, l'automne dernier, la visite d'une équipe de spécialistes du Fonds et les entretiens que nous avons eus alors ont été fructueux. Il va sans dire qu'ils furent des plus bienveillants. Pour ce qui est des articles du Fonds, la position que le Canada occupait avant le 20 juin 1961 était exactement la même que celle qu'il occupe aujourd'hui. L'autre jour, j'ai dit que, il y a dix ans, le gouvernement de l'époque a essayé à deux reprises de maintenir le dollar canadien à un taux fixe par rapport au dollar américain mais il a dû y renoncer à cause des pressions qu'on a exercées sur lui. Il en est résulté que le dollar canadien a pris plus de valeur que le dollar américain et cette situation s'est maintenue jusqu'en juin dernier. Depuis lors, notre dollar est déprécié par rapport au dollar américain mais il n'est pas resté à un taux fixe.

Naturellement, vu la teneur des articles qui le gouverne, le Fonds a pour but ultime le rapport entre les diverses devises et le dollar américain. Cela ne fait aucun doute. A cette réunion, le Canada a dû établir un rapport fixe entre sa devise et le dollar américain et aucune date n'a été choisie pour d'autres consultations à ce sujet. Le Fonds a reconnu que notre pays s'est révélé un de ses meilleurs appuis et que nous avons suivi des politiques internationales conformes aux buts fondamentaux du Fonds. Il est reconnu que la caisse des changes du Canada, comme je l'ai expliqué à la Chambre le 9 février, ainsi qu'en fait foi le hansard à la page 756, a été utilisée en vue d'absorber et d'atténuer les pressions du marché. Elle n'a pas poussé le taux du change dans un sens ou dans l'autre. Elle n'a pas cherché à s'imposer. Il n'y a pas eu de manipulation. La caisse n'a pas fonctionné de façon à ce que les intérêts des autres pays en souffrent.

Après huit mois d'activité conforme au programme budgétaire annoncé le 20 juin 1961, l'avoir en devises étrangères de la caisse est pour ainsi dire inchangé. Nous avons réalisé une opération des plus fructueuses dont, j'en suis sûr, l'économie canadienne a grandement profité et ce sans porter atteinte aux intérêts des autres pays. Le Fonds tient compte du problème que pose la balance des paiements, problème auquel le programme budgétaire que nous avons annoncé le 20 juin était destiné à faire face. On y constate que le Canada a connu depuis un redressement économique remarquable et que,

[L'hon. M. Fleming.]

alors que l'économie d'autres pays s'est déplacée plutôt qu'elle n'a monté, il a fait des progrès comparables à ceux des États-Unis. Les directeurs du Fonds savent aussi très bien, monsieur l'Orateur, que le problème de la balance des paiements dont j'ai parlé n'est pas un problème nouveau.

J'ajoute simplement, monsieur l'Orateur, que nos prédécesseurs au pouvoir nous avaient légué le fondement de ce problème.

L'hon. M. Pearson: Par suite de la réponse plutôt longue et compliquée que le ministre a faite à ma première question, j'aimerais lui en poser une autre. N'est-il pas vrai qu'à cette réunion, les membres du Fonds n'ont pas caché leur mécontentement devant la politique des changes du gouvernement canadien et que, de plus, ils ont annoncé que des consultations devraient avoir lieu périodiquement avec le gouvernement canadien sur cette question?

L'hon. M. Fleming: Je viens de dire qu'on n'avait pas déterminé la date de nouvelles consultations. J'ai ajouté que le Fonds vise un objectif ultime, mais que les représentants canadiens, au nom du gouvernement de notre pays, n'ont pris aucun nouvel engagement ni aucune nouvelle obligation. J'ai de plus exposé les vues du gouvernement à cet égard. Toutefois, nous ne nous permettons pas de dire ce qui, selon nous, devrait être l'objectif ultime. Nous affirmons que personne n'est en mesure de dire ce que devraient être les meilleurs rapports possibles à l'heure actuelle. A mon sens, les Canadiens comprendront qu'il faudrait permettre de poursuivre l'application des programmes fructueux que nous avons suivis, et tant qu'ils seront...

M. l'Orateur: A l'ordre! J'estime que le ministre a eu amplement le temps de s'expliquer. Il aborde maintenant des considérations sur les effets et amorce par conséquent un débat car, s'il continuait son exposé, il s'attirerait des réponses. Nous commencerions un débat irrégulier à cette étape. Le chef de l'opposition a-t-il des observations à formuler?

L'hon. M. Pearson: Je voudrais répéter ma question. Il serait annoncé de Washington que des consultations auraient lieu périodiquement avec le gouvernement canadien à ce propos; est-ce vrai?

L'hon. M. Fleming: Je ne suis pas au courant de ces communiqués; en fait j'ai lu trois journaux qui donnent trois versions différentes et j'espère qu'on ne m'attribuera pas la responsabilité de ces communiqués, ou du moins d'une certaine manchette. Je tiens à la réfuter en disant que le gouvernement canadien n'a pas conclu de nouvel accord.

L'hon. M. Martin: J'ai une question supplémentaire à poser, vu que le ministre dit que chaque journal donne sa propre version. Le